



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} mai 2023
Français
Original : anglais

Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Organisé sous les auspices du Conseil économique
et social

10-19 juillet 2023

**Accélérer la reprise au sortir de la pandémie
de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise
en œuvre intégrale du Programme de développement
durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux**

Rapport sur le dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

Note du Secrétariat

Par la présente, le Secrétariat transmet au forum politique de haut niveau pour le développement durable, à titre de contribution à ses travaux, le rapport sur le Dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, organisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et tenu du 27 au 30 mars 2023.



Rapport sur le dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable*

1. Le dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, organisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), s'est tenu à Bangkok et en ligne du 27 au 30 mars 2023.
2. Plus de 1 700 personnes, parmi lesquelles des représentantes et des représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, d'organismes des Nations Unies, d'organisations internationales, de grands groupes et d'autres parties prenantes, ont assisté au Forum.
3. Les 48 membres et membres associés ci-après de la CESAP étaient également représentés au dixième Forum : Arménie ; Australie ; Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Chine ; États-Unis d'Amérique ; Fédération de Russie ; Fidji ; France ; Géorgie ; Hong Kong (Chine) ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Îles Cook ; Îles Marshall ; Japon ; Kazakhstan ; Kiribati ; Malaisie ; Maldives ; Micronésie (États fédérés de) ; Mongolie ; Nauru ; Népal ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Philippines ; Polynésie française ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Samoa ; Singapour ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Tonga ; Turkménistan ; Türkiye ; Tuvalu et Viet Nam. Des représentantes et représentants de l'Allemagne, du Bélarus, du Mexique, de la Suède et de la Suisse, ainsi que de l'Union européenne, étaient présents en tant qu'observateurs.
4. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur de la Commission, le Président et les Vice-Présidents ont examiné les accréditations de tous les représentants et en ont rendu compte aux participants au dixième Forum. Les pouvoirs des représentants de 45 membres de la CESAP ont été jugés en bonne et due forme. Prenant acte du Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-dix-septième session¹, et conformément à la résolution 396 (V) de l'Assemblée en date du 14 décembre 1950, le Bureau a décidé de reporter toute décision relative à l'accréditation des représentants du Myanmar pour le dixième Forum. Les participants au Forum ont pris note du rapport oral du Bureau sur les accréditations.
5. Au titre du point 1 a) de l'ordre du jour, la Secrétaire exécutive de la CESAP a prononcé une déclaration liminaire. La Présidente du Conseil économique et social, le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, Don Pramudwinai, et le Président de la Polynésie française, Edouard Fritch, ont prononcé une allocution. La Vice-Secrétaire générale de l'ONU et le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales ont fait des déclarations. Kai Ra Cabaron, qui représentait l'Asia Pacific Peoples' Forum, et Prim Rajasurang Wongkrasaeomngkol, qui représentait le Forum de la jeunesse 2023 du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable ont fait des déclarations au nom des grands groupes et d'autres parties prenantes.

* Pour des raisons de procédure, l'additif au rapport sur le dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable a été placé à l'annexe III au présent additif.

¹ [A/77/600](#).

6. Au titre du point 1 b) de l'ordre du jour, les membres ci-après du Bureau ont été élus :

Président :

M. Mohamed Aslam (Maldives)

Vice-Présidents :

M. Min Bahadur Shreshtha (Népal)

M. Fidélis Manuel Leite Magalhães (Timor Leste)

M. Pagnathun Theng (Cambodge)

M. Shehan Asanka Semasinghe (Sri Lanka)

7. Au titre du point 1 c) de l'ordre du jour, l'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Ouverture du dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable :

a) Déclarations liminaires ;

b) Élection du Bureau ;

c) Adoption de l'ordre du jour.

2. Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

3. Attentes du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023.

4. Accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 au moyen des examens nationaux volontaires.

5. Examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030 et des possibilités s'agissant d'atteindre les objectifs de développement durable dans la région :

a) Mise en œuvre du Programme 2030 au niveau sous-régional ;

b) Progrès vers la réalisation des objectifs 6, 7, 9, 11 et 17 au niveau régional ;

c) Compte rendu des résultats généraux obtenus par les Nations Unies à l'échelle régionale en Asie et dans le Pacifique à l'appui du Programme 2030.

6. Questions diverses.

7. Adoption du rapport sur le dixième Forum.

8. Au titre du point 2 de l'ordre du jour, les participants au dixième Forum ont pris acte de la note du secrétariat sur les moyens de réaliser les objectifs de développement durable en tirant parti des liens entre l'énergie, l'alimentation et les questions de financement (ESCAP/RFS/2023/2). Le débat sur le thème du dixième Forum, intitulé « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique », a débuté par une table ronde ministérielle.

9. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, les participants ont examiné les progrès accomplis en Asie et dans le Pacifique en ce qui concerne les objectifs de développement durable, débattu des conséquences de la COVID-19 sur la pleine mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et entendu une présentation du secrétariat sur le rapport de 2023 sur les progrès accomplis dans la

réalisation des objectifs de développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique.

10. Des représentantes et des représentants des États membres, des grands groupes, des autres parties prenantes et des organismes des Nations Unies ont partagé des informations sur les efforts déployés dans la région, notamment en ce qui concerne les initiatives à forte incidence et les mesures porteuses de transformation, pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

11. Au titre du point 4 de l'ordre du jour, les participants ont examiné les retours d'expérience des États membres concernant la préparation des examens nationaux volontaires pour le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023, qui se tiendra sous les auspices du Conseil économique et social, à New York, du 10 au 19 juillet. Il a également été débattu du rôle des examens nationaux volontaires dans le renforcement des politiques fondées sur des données factuelles, et les défis, les progrès, les réalisations et les enseignements tirés ont été abordés selon des perspectives nationales et infranationales.

12. Au titre du point 5 de l'ordre du jour, les participants ont examiné les démarches adoptées au niveau sous-régional pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, en s'appuyant sur l'exposé des résultats des forums sous-régionaux présenté par le secrétariat.

13. Cinq tables rondes ont été organisées pour faciliter la conduite de dialogues régionaux multipartites sur les moyens d'accélérer l'action en faveur des objectifs de développement durable qui seront à l'examen lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023, à savoir l'objectif 6 (Eau propre et assainissement), l'objectif 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), l'objectif 9 (Industrie, innovation et infrastructure), l'objectif 11 (Villes et communautés durables) et l'objectif 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

14. Les participants ont pris note des diverses vues exprimées lors des cinq tables rondes, qui contribueront aux travaux du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023².

15. Les participants ont discuté de la démarche coordonnée suivie par le système des Nations Unies aux niveaux régional et sous-régional pour soutenir la mise en œuvre du Programme 2030 aux niveaux régional, sous-régional et national et partagé des informations sur les initiatives lancées et les résultats obtenus, notamment ceux obtenus grâce aux coalitions thématiques et autres groupes établis dans le cadre de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le Pacifique.

16. Aucune question n'a été abordée au titre du point 6 de l'ordre du jour.

17. Au titre du point 7 de l'ordre du jour, le rapport sur le dixième Forum a été adopté le 30 mars 2023. La synthèse des débats tenus lors du dixième Forum, établie par la Présidence, et les listes des manifestations parallèles et autres manifestations associées qui ont eu lieu en amont et en marge du dixième Forum sont annexés au rapport. En outre, la synthèse des débats tenus lors des cinq tables rondes organisées au titre du point 5 de l'ordre du jour font l'objet d'un additif au rapport.

18. Le rapport sur le dixième Forum et son additif, qui seront soumis à la CESAP à sa soixante-dix-neuvième session, sont destinés à éclairer les dialogues mondiaux sur le développement durable tels que le forum politique de haut niveau pour le

² Le document synthétisant les diverses vues exprimées lors des tables rondes, dont le texte n'a pas été négocié, a été publié comme additif au rapport sur le dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable et figure à l'annexe III au présent additif.

développement durable de 2023 et le Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023, qui se tiendra à New York les 18 et 19 septembre.

19. La publication intitulée *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2023: Championing Sustainability Despite Adversities* a été établie pour le dixième Forum et présentée aux médias le 22 mars 2023.

20. Le 29 mars 2023, la publication intitulée *Delivering on the Sustainable Development Goals through Solutions at the Energy, Food and Finance Nexus* a été publiée dans le cadre du Partenariat Asie-Pacifique pour les objectifs de développement durable, qui réunit la CESAP, la Banque asiatique de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement.

21. Entre le 27 et le 30 mars 2023, 51 manifestations parallèles et 17 autres manifestations associées se sont tenues (voir annexe II)³.

³ Des informations complémentaires sont disponibles sur Internet, concernant les manifestations parallèles (www.unescap.org/events/2023/apfsd10-side-events-person-and-virtual) et les autres manifestations associées (www.unescap.org/events/2023/apfsd10-associated-and-pre-events).

Annexe I

Synthèse des débats tenus lors du dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, établi par la présidence

1. Le dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable avait pour thème « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique ». Lors du dixième Forum, les membres et les membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), les organes intergouvernementaux, les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, les grands groupes et les autres parties prenantes ont débattu des perspectives régionales de la mise en œuvre du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique.

I. Messages clefs

2. Les messages clefs qui ressortent des débats tenus lors du dixième Forum, lesquels sont détaillés dans les sections II à V ci-dessous, sont les suivants :

a) Les crises multiples ont plongé dans la pauvreté des millions de personnes en Asie et dans le Pacifique, accru les inégalités et compromis davantage les progrès en vue de la mise en œuvre du Programme 2030.

b) Malgré les nombreux défis, les pays de l'Asie et du Pacifique mettent en œuvre un éventail de solutions et restent profondément attachés au Programme 2030 en tant que plan directeur permettant de faire face aux multiples crises et aux principales difficultés de la région, y compris de transformer les systèmes énergétiques et alimentaires afin de soutenir une reprise plus inclusive, durable et résiliente.

c) La coopération et les partenariats régionaux, déployés notamment dans le cadre d'initiatives à forte incidence et de mesures porteuses de transformation qui améliorent la santé et le bien-être, fournissent une protection sociale, luttent contre les changements climatiques et soutiennent un développement urbain plus durable et la transition énergétique de la région, et jouent un rôle important dans l'accélération d'une reprise plus inclusive et durable.

d) Des partenariats renforcés avec la société civile et les entreprises, ainsi que dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, sont également essentiels pour faire les transformations qui s'imposent en vue de réaliser les objectifs de développement durable en temps voulu et à l'échelle nécessaire.

e) Des examens nationaux volontaires prospectifs, solidement basés sur des données ventilées et probantes et des processus inclusifs sont essentiels pour progresser plus rapidement vers la réalisation des objectifs et faire en sorte que les personnes en situation de vulnérabilité, telles que les personnes handicapées, les femmes et les filles, ne soient pas laissées pour compte.

f) Pour faire face aux crises alimentaire, énergétique, sociale et environnementale, il faudra investir davantage dans la réalisation des objectifs, notamment en prenant des mesures de relance nationales ciblées, en finançant de manière innovante les secteurs public et privé et en remédiant aux questions de soutenabilité de la dette.

g) Si les difficultés rencontrées par chaque sous-région de l'Asie et du Pacifique dans la mise en œuvre du Programme 2030 varient, il existe également de nombreuses perspectives communes et des mesures prioritaires qui pourraient être prises pour accélérer les progrès. Elles concernent notamment le renforcement des partenariats et des mécanismes pour le développement durable, la lutte contre les effets des changements climatiques et l'amélioration de la résilience face aux catastrophes.

h) Les activités collectives et coordonnées du système des Nations Unies pour le développement au niveau régional restent d'une importance cruciale pour les membres et les membres associés de la CESAP dans la mise en œuvre du Programme 2030.

3. L'additif au rapport sur le dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable présente de nombreuses mesures prioritaires qui pourraient être prises pour progresser dans la mise en œuvre des cinq objectifs de développement durable examinés.

II. Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

4. Au titre du point 2 de l'ordre du jour, les participantes et les participants au dixième Forum ont examiné les défis posés par les crises multiples et les approches qui étaient adoptées pour organiser une reprise inclusive et durable, en veillant tout particulièrement à tirer parti des synergies et à renforcer le lien entre les systèmes énergétique, alimentaire et financier.

5. Les crises multiples ont plongé dans la pauvreté des millions de personnes en Asie et dans le Pacifique, accru les inégalités et compromis davantage les progrès en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Ajoutées aux effets des changements climatiques mondiaux, les récentes crises alimentaires et énergétiques ont aggravé l'inflation, ce qui a affecté les populations particulièrement vulnérables et eu de graves répercussions socioéconomiques.

6. Les participants ont mis en relief la nécessité de transformer les systèmes énergétique et alimentaire afin d'assurer un relèvement plus inclusif, plus durable et plus résilient. Il est important d'avoir des institutions et des politiques dynamiques afin de renforcer les programmes de protection sociale, d'assurer une répartition plus équitable des ressources énergétiques et alimentaires et de mobiliser des sources de financement durables pour que les besoins des populations vulnérables soient pris en compte.

7. Les participants ont réaffirmé leur détermination à mettre en œuvre le Programme 2030 et insisté sur la nécessité d'avoir une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration et de l'ensemble de la société pour que les politiques soient plus efficaces. Ils ont souligné que la coopération régionale et les partenariats avec la société civile et les entreprises étaient importantes pour faire les transformations qui s'imposent en vue de réaliser les objectifs de développement durable en temps voulu et à l'échelle nécessaire. Par ailleurs, des données ventilées en plus grand nombre amélioreraient l'élaboration des politiques publiques et la capacité de suivre la mise en œuvre du Programme 2030.

8. Plusieurs représentants ont fait part de l'expérience de leurs pays respectifs et des mesures stratégiques adoptées pour faire face à la convergence des crises. Ces

mesures consistent notamment à élargir les programmes de transferts monétaires et d'autres formes de soutien social, à améliorer l'accès des ménages aux services alimentaires et énergétiques, à donner la priorité aux petites et moyennes entreprises, à accroître les investissements dans les infrastructures, à dématérialiser la gestion des finances publiques et à créer un environnement favorable aux investissements du secteur privé, notamment au moyen de partenariats public-privé pour l'économie bleue et le financement de la lutte contre les changements climatiques. Les participants ont toutefois noté que les investissements devaient être encore accrus, notamment par des mesures de relance nationales visant à promouvoir la mise en œuvre des objectifs de développement durable, en particulier dans les domaines des énergies renouvelables, de la protection sociale et des infrastructures urbaines. En outre, la question de la soutenabilité de la dette doit être abordée.

9. Les représentants des grands groupes et d'autres parties prenantes ont souligné qu'il fallait veiller à gérer de manière viable les systèmes énergétique, alimentaire et financier à l'appui d'un relèvement durable. Les priorités des politiques publiques doivent reposer sur les droits humains, la bonne gouvernance et le respect du principe de responsabilité. Les gouvernements devraient aussi inscrire les personnes vulnérables au cœur des préoccupations, doter les femmes et les filles de moyens d'agir dans le cadre de partenariats multipartites et donner des moyens d'action aux administrations et collectivités locales.

III. Attentes du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023

10. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, les progrès accomplis au niveau régional dans la réalisation des objectifs de développement durable ont été examinés. Dans sa présentation, le secrétariat a noté que des progrès avaient été faits en ce qui concerne l'objectif 7 (Énergie propre et d'un coût abordable) et l'objectif 9 (Industrie, innovation et infrastructure), et qu'on avait constaté une régression s'agissant de l'objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).

11. Les participants ont exprimé leur préoccupation et reconnu qu'il fallait intensifier l'action et renforcer la coopération régionale pour le développement durable, y compris la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Ils ont souligné la nécessité de renforcer les politiques nationales, de lancer des partenariats multipartites et de s'attaquer à la pauvreté et à la faim en remédiant à l'augmentation du coût de la vie. Pour que le développement urbain soit plus durable, il faut investir dans des logements inclusifs et d'un prix abordable et dans une meilleure gestion des déchets, notamment en appliquant les principes de l'économie circulaire. Des données ventilées de meilleure qualité sont également nécessaires pour faire en sorte que les personnes en situation de vulnérabilité, telles que les personnes handicapées, les femmes et les filles, ne soient pas laissées pour compte.

12. Des initiatives à fort impact et des mesures porteuses de transformation à tous les niveaux ont été prises pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Il s'agit notamment de la Déclaration de Jakarta sur la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2023-2032), de la Plateforme de Penang pour une urbanisation durable, du mécanisme de transition énergétique de la Banque asiatique de développement, qui vise à faciliter la fermeture anticipée des centrales à charbon en Asie, du cadre global relatif à l'économie des services à la personne de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), des partenariats pour une transition énergétique juste et du projet de principes relatifs à l'exploitation durable des minerais de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. On peut citer également les mesures novatrices prises par des institutions financières en vue de

mobiliser des financements, notamment l'émission d'obligations liées aux objectifs de développement durable et la création de dispositifs de financement mixtes axés sur ces derniers.

13. Des représentants ont noté qu'il importait de tenir compte systématiquement des objectifs de développement durable et de communiquer les progrès accomplis dans leur réalisation. Ils ont également rappelé l'importance des systèmes de protection sociale inclusifs, en particulier pour les femmes et les filles, et du financement, notamment sous la forme de l'aide internationale au développement. Ils ont en outre souligné la nécessité d'innover et de mobiliser les autorités locales, le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes. Ils ont affirmé le rôle central de l'Organisation des Nations Unies, de ses organismes et de ses fonds comme partenaires de développement essentiels pour la réalisation des objectifs.

14. Les représentants des grands groupes et d'autres parties prenantes ont souligné l'importance de la participation des groupes marginalisés à la prise de décisions afin de s'assurer que personne ne soit laissé pour compte. Si la poursuite de l'extraction des combustibles fossiles entrave les progrès de l'action climatique, une transition durable dans les secteurs de l'énergie et de l'alimentation permet de soutenir l'emploi et le travail décent de manière notable. Des examens locaux volontaires ont mis en évidence des pratiques concluantes sur le terrain.

IV. Accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 au moyen des examens nationaux volontaires

15. Au titre du point 4 de l'ordre du jour, deux tables rondes se sont tenues afin de mettre en commun les expériences acquises dans le cadre de la préparation des examens nationaux volontaires. Les participantes et les participants ont examiné comment, grâce à la coopération Sud-Sud et au programme de jumelage de la CESAP, on pourrait tirer le meilleur parti des examens nationaux volontaires pour progresser plus rapidement vers la réalisation des objectifs de développement durable, mais aussi comment faire en sorte que ces examens servent à élaborer des politiques davantage fondées sur des données d'observation et permettent de se concentrer sur les personnes laissées pour compte.

16. Les participants ont réaffirmé que les processus de suivi et d'examen étaient essentiels à la reprise des progrès en ce qui concerne les objectifs de développement durable et exprimé leur gratitude pour le soutien que le système des Nations Unies apporte aux pays. Les examens nationaux volontaires ont permis de sensibiliser les pays et de les aider à suivre les progrès accomplis et à recenser les priorités et les moyens d'action en vue de ne laisser personne de côté. Ces examens ont également permis de renforcer le principe de responsabilité, de rendre les politiques plus cohérentes et de faire reconnaître la contribution des différentes parties prenantes et des organisations de la société civile. Les deuxième et troisième examens nationaux volontaires étaient davantage tournés vers l'avenir et reposaient davantage sur des données probantes et des processus plus inclusifs.

17. Les participants ont indiqué que les données et les statistiques constituaient le fondement des examens nationaux volontaires, car elles amélioraient l'élaboration des politiques et la planification fondées sur des données d'observation. Ils ont exprimé leur satisfaction à l'égard de l'Outil de suivi des objectifs de développement durable au niveau national, un outil en ligne mis au point par la CESAP pour affiner les analyses et améliorer l'utilisation des données. Ils ont souligné l'importance de la ventilation des données et de la diversification des sources.

18. Plusieurs représentants ont estimé que la coopération Sud-Sud était un moyen efficace de mettre en commun les bonnes pratiques visant à accélérer la mise en œuvre des objectifs. Ils ont salué la création du programme de jumelage de la CESAP, estimant qu'il s'agissait d'une plateforme utile à l'échange de connaissances. La société civile, le secteur privé et les parlements devraient être considérés comme des acteurs essentiels de la coopération Sud-Sud. Il a également été souligné l'importance des examens locaux volontaires et de l'adaptation des objectifs de développement durable au contexte local.

19. Les grands groupes et les autres parties prenantes ont fait valoir qu'il importait de créer des espaces sûrs pour faciliter les échanges et pour mobiliser les acteurs non étatiques dans les examens nationaux volontaires, notamment les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les autres groupes vulnérables. Les données et les points de vue émanant de la société civile pourraient servir à la préparation des examens et favoriser l'inclusion ; de même, des données ventilées de meilleure qualité pourraient être utilisées pour mieux tenir compte des personnes les plus marginalisées.

V. Examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030 et des possibilités s'agissant d'atteindre les objectifs de développement durable dans la région

A. Mise en œuvre du Programme 2030 au niveau sous-régional

20. Au titre du point 5 a) de l'ordre du jour, les progrès accomplis au niveau sous-régional dans la réalisation des objectifs de développement durable ont été examinés. Dans sa présentation, le secrétariat a mis en évidence les réalisations et les difficultés de chaque sous-région dans la mise en œuvre du Programme 2030, et également abordé la question des possibilités offertes et des mesures prioritaires à mener pour accélérer les progrès, notamment en renforçant les partenariats et les mécanismes propices au développement durable.

21. Les participants ont souligné l'importance de partenariats solides et de la collaboration pour faire face aux changements climatiques et renforcer la résilience face aux catastrophes dans la région. Ils ont reconnu qu'il fallait que le système des Nations Unies pour le développement continue à leur fournir un soutien technique.

22. Des représentants d'organisations sous-régionales ont échangé des informations au sujet des mesures collectives qui avaient été prises pour lutter contre les changements climatiques et renforcer la résilience, notamment l'harmonisation de l'action climatique au sein de l'Union économique eurasiatique, la coordination des positions sur les changements climatiques par l'intermédiaire des Pacific Political Climate Champions, les mesures de coordination pour la mobilisation des ressources et l'assistance technique pour la gestion des catastrophes au sein de l'ASEAN, ou encore le partage de connaissances et de pratiques pour une connectivité résiliente et durable dans le cadre de l'Initiative du Grand-Tumen.

23. Certains représentants ont souligné l'importance d'une participation inclusive des membres de la société civile et des communautés, y compris les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les enfants, les jeunes et les membres des populations autochtones, à la réalisation des objectifs de développement durable, laquelle pouvait être accélérée en donnant aux organisations de la société civile les moyens d'agir. Il faut pour cela prévoir une formation adéquate et des ressources suffisantes.

24. Les participants ont pris note des difficultés posées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les catastrophes naturelles et les crises socioéconomiques et souligné l'importance d'une amélioration de la coopération et de la solidarité régionales, et de la promotion de la collaboration entre les parties prenantes concernées à tous les niveaux.

B. Progrès vers la réalisation des objectifs 6, 7, 9, 11 et 17 au niveau régional

25. Au titre du point 5 b) de l'ordre du jour, cinq tables rondes consacrées à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 6, 7, 9, 11 et 17 ont été organisées. La synthèse des cinq tables rondes a été publiée sous la forme d'un additif au rapport du forum et figure à l'annexe III au présent additif.

26. La table ronde consacrée à l'objectif 6 (Eau propre et assainissement) a mis en évidence que la surconsommation des ressources en eau était la principale cause de la pénurie d'eau dans la région. Parmi les priorités, on peut notamment citer la nécessité d'améliorer la qualité des données sur l'eau, la nécessité de renforcer les institutions nationales et de promouvoir la coopération à tous les niveaux, et la nécessité d'associer les diverses parties prenantes et les groupes marginalisés aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques afin de favoriser la transparence, la responsabilité et l'accès équitable à l'eau.

27. La table ronde consacrée à l'objectif 7 (Énergie propre et d'un coût abordable) a mis en évidence la nécessité d'encourager la participation au Pacte mondial sur le méthane et la mise en œuvre de la feuille de route mondiale pour l'accélération de la réalisation de cet objectif. Il s'agit notamment, en priorité, de continuer de prendre des mesures pour réduire l'intensité carbone dans tous les secteurs, de faciliter une transition énergétique durable fondée sur les droits, abordable et équitable, d'améliorer les indicateurs en matière de cuisson propre, d'adopter des mesures viables de réduction du réchauffement de la planète et de renforcer la coopération régionale, notamment par le biais du commerce transfrontalier de l'énergie et en harmonisant les réglementations.

28. La table ronde consacrée à l'objectif 9 (Industrie, innovation et infrastructure) a mis en évidence des domaines d'action prioritaires. Il s'agit notamment d'améliorer la mobilisation des ressources stratégiques en s'appuyant sur des données factuelles pour favoriser les changements systémiques et l'innovation, d'augmenter la productivité en tant que moteur essentiel de la croissance économique, d'investir dans l'amélioration des conditions de travail et dans l'élévation du niveau de qualification, de renforcer les syndicats pour faire respecter les droits fondamentaux, et de stimuler la recherche-développement en matière de technologies industrielles en vue de soutenir les petites et moyennes entreprises. Il a également été suggéré de faire intervenir les groupes d'utilisateurs finaux à tous les stades du développement de l'infrastructure, de s'attaquer aux inégalités d'accès aux outils numériques et de combler le manque de financement.

29. La table ronde consacrée à l'objectif 11 (Villes et communautés durables) a mis en évidence les domaines d'action prioritaires suivants : rendre le développement urbain plus résilient face aux catastrophes et aux crises climatiques ; renforcer la collaboration intersectorielle inclusive et la coordination entre les différents niveaux de gouvernance urbaine et territoriale ; faciliter une transformation numérique urbaine caractérisée par des communautés intelligentes ; promouvoir des approches inclusives et intégrées de la planification urbaine et territoriale qui prennent en compte les avantages des infrastructures bleues et vertes.

30. La table ronde consacrée à l'objectif 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) a examiné les priorités relatives aux thèmes du financement, du commerce, du renforcement des capacités et des partenariats. Elle a mis en évidence les domaines d'action prioritaires que sont l'élargissement de la marge de manœuvre budgétaire et la capacité à supporter le poids de la dette, l'amélioration de l'accès à des instruments de financement novateurs et durables et à des cadres réglementaires plus solides, l'exploitation des partenariats et communautés économiques régionaux existants et la simplification des procédures commerciales grâce à la dématérialisation des services douaniers et du commerce. Elle a également souligné la nécessité de renforcer la coopération Sud-Sud et d'accroître les capacités nationales pour combler le manque de données. Les mesures inclusives du progrès ne se réduisant pas au calcul du produit intérieur brut ont été jugées cruciales pour évaluer la durabilité environnementale et le bien-être.

31. Les représentants des membres, membres associés, grands groupes et autres parties prenantes ont mis en avant les efforts qu'ils avaient déployés pour atteindre les objectifs 6, 7, 9, 11 et 17, notamment en intégrant ces derniers dans leurs plans de développement et en assurant la participation du public à la mise en œuvre des mesures.

C. Compte rendu des résultats généraux obtenus par les Nations Unies à l'échelle régionale en Asie et dans le Pacifique à l'appui du Programme 2030

32. Au titre du point 5 c) de l'ordre du jour, les participants ont examiné les activités menées par le système des Nations Unies pour le développement au niveau régional pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030. Ils ont été informés de certaines mesures prises à l'échelle du système et des résultats obtenus en 2022, notamment par le biais de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le Pacifique et de ses quatre coalitions thématiques. Les activités collectives et coordonnées du système des Nations Unies pour le développement au niveau régional restent d'une importance cruciale pour les membres et les membres associés de la CESAP dans la mise en œuvre du Programme 2030.

33. Les participants ont également pris note de la nécessité d'accélérer l'action en vue de la réalisation du Programme 2030. Il s'agissait notamment de renforcer la résilience face aux catastrophes d'origine climatique, en particulier celle des populations vulnérables, d'accélérer une transition énergétique équitable et inclusive, de s'attaquer aux inégalités de genre et de préserver les océans et leurs écosystèmes. Les représentants ont indiqué poursuivre leur engagement en faveur du développement durable dans la région, notamment en renforçant encore la coopération Sud-Sud et le développement industriel durable, en réduisant la pauvreté et en accélérant la réduction à zéro des émissions de carbone grâce à des investissements dans les énergies renouvelables.

34. Les représentants des grands groupes et des autres parties prenantes ont noté qu'il était urgent d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, dans la mesure où cela contribuerait également à lutter contre la crise climatique. Ils ont souligné la nécessité de garantir la participation pleine et effective des peuples autochtones, des jeunes, des femmes et d'autres groupes aux efforts de réalisation des objectifs au niveau régional.

Annexe II

Listes des manifestations parallèles et autres manifestations associées qui ont eu lieu en amont et en marge du dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

1. Le 27 mars 2023, 10 manifestations parallèles se sont tenues sur les thèmes suivants : « SDG 11 in Focus: “Glocalisation”: Catalysing Local Implementation of Global Goals in Asia and the Pacific » (L’ODD 11 sous les projecteurs : la « glocalisation » ou comment accélérer la mise en œuvre locale des objectifs mondiaux en Asie et dans le Pacifique) ; « A Call to Action: Findings and Recommendations from the Midterm Review of the Implementation of the Sendai Framework in the Asia Pacific Region » (Un appel à l’action : conclusions et recommandations de l’examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre de Sendai dans la région Asie-Pacifique) ; « Regional Decisions for Sustainable Development: The Case of the Eurasian Economic Union and other Structures » (Des décisions régionales aux fins du développement durable : le cas de l’Union économique eurasiatique et d’autres structures) ; « Recovery for Whom? Challenging Corporate Power in Development » (Le relèvement pour qui ? Le pouvoir des grandes sociétés au défi du développement) ; « Canada-Southeast Asia Policy Dialogue on Clear Energy Innovation and Transition » (Canada-Asie du Sud-Est : un dialogue politique autour de l’innovation et d’une transition énergétique propre) ; « Building a Sustainable and Resilient Asian Highway Network to Support SDG Implementation in Asia and the Pacific » (Bâtir un réseau routier asiatique durable et résilient pour soutenir la réalisation des ODD en Asie et dans le Pacifique) ; « Achieving Sustainable Development Goals 11 & 17 through Urban Youth Councils » (Réaliser les objectifs 11 et 17 grâce aux conseils de la jeunesse urbaine) ; « Green Jobs for Circularity in High-impact Sectors » (Des emplois verts pour favoriser la circularité dans les secteurs à forte incidence) ; « Girls’ Activism for Environment Justice: An Inter-generational Dialogue » (L’engagement des filles pour la justice environnementale : un dialogue intergénérationnel) ; « NUA implementation status and a case of Sanitation Champion Mayors » (Exécution du Nouveau Programme pour les villes : des maires en pointe sur l’assainissement).

2. Le 28 mars 2023, 12 manifestations parallèles se sont tenues sur les thèmes suivants : « Overview and Comparative Analysis of SDG Implementation in Asia through the Voluntary National Reviews (2016 to 2022) and People’s Scorecard (PSC) (2020-2022) » [Aperçu et analyse comparative de la réalisation des ODD en Asie vue sous le prisme des examens nationaux volontaires (2016-2022) et des indicateurs de résultats populaires (2020-2022)] ; « Building Accessible and Inclusive Cities and Communities in Asia and the Pacific » (Bâtir des villes et des communautés accessibles et inclusives en Asie et dans le Pacifique) ; « Achieving the Sustainable Development Goals through Government and Universities Partnership » (Atteindre les objectifs de développement durable grâce au partenariat entre l’administration et le monde universitaire) ; « Dalit Women and Water & Sanitation – Addressing Multi-layered Intersecting Vulnerabilities » (Les femmes dalits face au problème de l’eau et de l’assainissement : combattre les vulnérabilités croisées et multiples) ; « Child Friendly Cities to Accelerate Recovery in East-Asia and the Pacific » (Des villes adaptées aux enfants pour accélérer le relèvement en Asie de l’Est et dans le Pacifique) ; « Strategic Partnerships for Policy Impact: Multi-Stakeholder Engagement for Advancing the Sustainable Development Goals in Asia » (Des partenariats stratégiques qui ont une incidence politique : la coopération multipartite en faveur des objectifs de développement durable en Asie) ; « Leave No Issue Behind » (Ne laisser aucune question de côté) ; « Cambodian CSOs’ Inputs to the

CSDGs Implementation on Priority Goals for 2023 Voluntary National Review » (L'apport des organisations de la société civile cambodgienne à la réalisation des ODD et des objectifs prioritaires de l'examen national volontaire de 2023) ; « Integrated Climate Action for Low-Carbon and Resilient Cities in Asia and the Pacific » (Une action climatique intégrée pour des villes résilientes et sobres en carbone en Asie et dans le Pacifique) ; « Multi-stakeholder Partnership in Facilitating Inclusive Economies and Protecting Rights of Migrant Workers » (Le rôle joué par les partenariats multipartites dans l'ouverture des économies et la protection des droits des travailleurs migrants) ; « Partnership with Indigenous Peoples for Recognition of their Roles and Contributions on Water Resource Governance » (S'associer aux peuples indigènes et reconnaître leur rôle actif dans la gestion de l'eau) ; « Facilitating Structural Transformation to Achieve the Sustainable Development Goals » (Favoriser une transformation structurelle permettant de réaliser les objectifs de développement durable).

3. Le 29 mars 2023, 14 manifestations parallèles se sont tenues sur les thèmes suivants : « Fit for Purpose? Forwarding the Localization Agenda to Address the Conflict and Climate Crises in the Asia-Pacific Region » (Adapté à la finalité ? Faire avancer le programme de localisation pour répondre aux crises liées aux conflits et au climat dans la région Asie-Pacifique) ; « Best Practices Towards Inclusive Sanitation in South-Asia » (Des pratiques exemplaires pour l'accès de tous et toutes à l'assainissement en Asie du Sud) ; « Climate Finance in Asia-Pacific: From Resilient Infrastructure in Cities to Last-mile Clients » (Financer l'action climatique dans la région Asie-Pacifique : des infrastructures résilientes des centres-villes aux zones difficiles) ; « Actions to Harnessing Synergies between the Paris Agreement and Sustainable Development Goals: Enhancing City to City Cooperation in the Asia-Pacific Region » (Exploiter les synergies entre l'Accord de Paris et les objectifs de développement durable : améliorer la coopération entre les villes de la région Asie-Pacifique) ; « Harnessing Agroecology Through Partnerships to Transform Food Systems » (Des partenariats dans l'agroécologie pour transformer les systèmes alimentaires) ; « Implications of the Energy Transition on Sustainable Critical Minerals Development in the Asia-Pacific: Aligning with the Sustainable Development Goals » (Les conséquences de la transition énergétique pour l'exploitation durable des minerais dans la région Asie-Pacifique : se conformer aux objectifs de développement durable) ; « Future Generation: Multi-Stakeholder Roles for Strengthening Space Applications and Sustainable Development » (La génération de demain : un engagement multipartite pour les applications spatiales et le développement durable) ; « Financing and Safeguarding Just Transition in Asia: Trends and Future Pathways for Just and Inclusive Transition to a Zero-carbon Economy » (Financer et préserver une transition équitable en Asie : tendances et perspectives pour une transition juste et inclusive vers une économie décarbonée) ; « Catalysing Local and National Action on Plastic Pollution to Achieve Regional Priorities and Global Goals in South-East and East Asia » (Accélérer l'action locale et nationale contre la pollution plastique pour atteindre les objectifs prioritaires régionaux et mondiaux dans l'Asie de l'Est et du Sud-Est) ; « Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development: Cooperation between Cities, Regions, Business and Governments – Practices Exchange » (Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : partage de pratiques en matière de coopération entre villes, régions, entreprises et administrations) ; « Implementing the New Urban Agenda and the Urban Dimensions of the Sustainable Development Goals: Towards the Second Session of the United Nations Habitat Assembly » (Exécuter le Nouveau Programme pour les villes et atteindre les objectifs de développement durable liés aux questions urbaines : vers la deuxième session de l'Assemblée d'ONU-Habitat) ; « Access to Safe and Sufficient Water: A Right of Children and Future Generations » (Accéder à une eau saine en quantité suffisante :

un droit des enfants et des générations futures) ; « A Resilient Planet for All: Intergenerational Solidarity in Action to Build Back Better » (Une planète résiliente pour tous et toutes : la solidarité intergénérationnelle en action pour reconstruire en mieux) ; « Voices of Children and Youth in Asia Pacific: Realizing the Sustainable Development Goals through Resilience-building in Early Childhood & Ending Violence against Children » (Paroles d'enfants et de jeunes : réaliser les objectifs de développement durable en renforçant la résilience de la petite enfance et en mettant un terme à la violence contre les enfants).

4. Le 30 mars 2023, 15 manifestations parallèles se sont tenues sur les thèmes suivants : « Are we Inclusive Enough? A discussion on Disability Inclusive Development » (Sommes-nous assez inclusif(ve)s ? Débat sur le développement incluant le handicap) ; « The Pacific Urban Partnership – Localising the Sustainable Development Goals and the Pacific New Urban Agenda toward the 6th Pacific Urban Forum » (Le Partenariat des villes du Pacifique – adapter les objectifs de développement durable et le Nouveau Programme pour les villes du Pacifique en vue du sixième Forum urbain du Pacifique) ; « Water Scarcity in the Age of the Anthropocene » (Le manque d'eau à l'Anthropocène) ; « Workers, Forge The Future: An Info session on Informal and Platform Workers in Asia and the Pacific » (Travailleurs, travailleuses, l'avenir est entre vos mains : séance d'information sur le secteur informel et sur les travailleurs et travailleuses des plateformes en Asie et dans le Pacifique) ; « Policy Coherence for Sustainable Development in Asia and the Pacific » (Cohérence politique et développement durable en Asie et dans le Pacifique) ; « Community Networks: Complementary Solutions, Innovations and Partnerships to Bridge the Digital Divide » (Réseaux communautaires : des solutions, des innovations et des partenariats complémentaires pour réduire la fracture numérique) ; « APFSD Youth Forum Call to Action 2023: Agenda Setting for Strengthening Partnerships to Accelerate the Recovery from the COVID-19 with Human Rights, Gender Equality and SRHR at the Forefront » (L'appel à l'action du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable en 2023 : un programme de renforcement des partenariats qui met en avant les droits humains, l'égalité des genres et les droits en matière de santé sexuelle et procréative pour accélérer le relèvement après la pandémie de COVID-19) ; « Youth-driven Actions for Sustainable Local Development in Southeast Asia » (Les actions de la jeunesse pour le développement local durable en Asie du Sud-Est) ; « Challenging Gender-based Violence in Education and Youth Voices: A Must in Fast Tracking the 2030 Agenda » (Lutter contre la violence fondée sur le genre dans l'éducation en écoutant les jeunes : une stratégie indispensable pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030) ; « South-South and Triangular Collaboration Programme on Science, Technology and Innovation among Cambodia, the Lao People's Democratic Republic, Thailand, and Viet Nam » (Programme de collaboration Sud-Sud et de collaboration triangulaire dans les sciences, la technologie et l'innovation entre le Cambodge, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Viet Nam) ; « Bringing South-South and Triangular Cooperation into action through the Voluntary National Reviews » (Mettre en action la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à travers les examens nationaux volontaires) ; « Fostering Capacity Building and Knowledge Sharing among Asian Countries in the Energy Sector » (Promouvoir le renforcement des capacités et le partage des connaissances entre pays asiatiques dans le secteur de l'énergie) ; « The Strategic Role of Government Libraries in Providing Evidence to Support the Preparation of Voluntary National Reviews » (Le rôle stratégique des bibliothèques publiques dans l'établissement d'examens nationaux volontaires basés sur des faits) ; « Building Links: Youth Partnerships for Impactful Action on the Sustainable Development Goals » (Nouer des liens : quand les partenariats de jeunes ont une incidence décisive sur la réalisation des objectifs de développement durable) ; « EU SWITCH-ASIA: Sustainable Consumption and Production and its Contribution

to Achieving the Sustainable Development Goals » (Le programme SWITCH-ASIA de l'Union européenne : une consommation et une production durables pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable).

5. Les manifestations associées et préparatoires suivantes se sont tenues : atelier préparatoire pour les pays de la région de la CESAP soumettant un examen national volontaire ; Forum Asie-Pacifique de la jeunesse pour le développement durable (2023) : Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux en Asie et dans le Pacifique avec les jeunes en première ligne ; quatrième Conférence asiatique de promotion de l'entreprise sociale ; The Road to 10th APFSD: Regional Dialogue on Youth Empowerment in Climate Action (Vers le 10^e Forum Asie-Pacifique pour le développement durable : dialogue régional sur l'autonomisation des jeunes en matière d'action climatique) ; Forum des peuples de l'Asie-Pacifique pour le développement durable ; manifestation pour apprendre des examens nationaux volontaires et travailler en réseau ; Pursuing Wellbeing in the Pacific and Beyond (La quête du bien-être dans le Pacifique et au-delà) ; Transforming Education Now and for the Future We Want: TES National Follow-up Actions to Move Towards the Achievement of SDG 4 (Transformer l'éducation maintenant et pour l'avenir que nous voulons : mesures de suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation pour la réalisation de l'ODD 4) ; Accelerating Partnerships in Small Island Developing States in the Asia – Pacific (Dynamiser les partenariats dans les petits États insulaires en développement de la région Asie-Pacifique) ; huitième réunion du Groupe d'experts sur l'accès de tous à des services énergétiques modernes, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'utilisation plus propre des combustibles fossiles ; Transforming Food Systems in Asia and the Pacific: a Regional Stocktake (Transformer les systèmes alimentaires en Asie et dans le Pacifique : bilan régional) ; Journée internationale du zéro déchet : commémoration à l'espace de collaboration urbaine du centre de conférence des Nations Unies ; atelier sur la transition agroécologique en Asie du Sud-Est ; partage d'enseignements régionaux sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes ; Notation des environnements urbains favorables dans la région Asie-Pacifique : débat du groupe d'experts sur l'indicateur 11 (gouvernance environnementale et changements climatiques) ; réunion régionale de préparation du troisième Forum Asie-Pacifique de l'énergie.

Annexe III

Synthèse des tables rondes

1. On trouvera à l'annexe III une synthèse des vues exprimées au cours des cinq tables rondes du dixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, consacrées aux progrès régionaux et aux perspectives de réalisation de plusieurs objectifs de développement durable, à savoir l'objectif 6 (Eau propre et assainissement), l'objectif 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), l'objectif 9 (Industrie, innovation et infrastructure), l'objectif 11 (Villes et communautés durables) et l'objectif 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). Les résumés ci-après ne constituent pas des textes négociés.

I. Table ronde sur l'objectif 6 (Eau propre et assainissement)

2. Le dialogue sur l'objectif 6 s'est appuyé sur la fiche synoptique de l'objectif concerné¹ et s'est concentré sur les domaines d'action suivants pour l'Asie et le Pacifique :

a) **Améliorer les données relatives aux ressources en eau.** Il faut encore améliorer la collecte et le partage des données afin de gérer l'eau de manière durable, notamment en tenant une comptabilité périodique des ressources en eau. Les données issues de cette comptabilité devraient étayer les décisions visant une gestion durable de l'eau, car elles permettraient de répartir efficacement les ressources en fonction des divers usages et d'améliorer l'accès à une eau sans risque sanitaire et à l'assainissement.

b) **Employer des méthodes intégrées de gestion transfrontalière des eaux.** Les méthodes intégrées qui placent la protection et la restauration des écosystèmes liés à l'eau en tête des priorités, qui promeuvent les solutions fondées sur la nature et qui encouragent les populations à agir pour la restauration des cours d'eau permettent de faire le lien entre les différents défis liés à l'eau. En promouvant le dialogue et l'échange des points de vue, elles peuvent aussi encourager la gestion transfrontalière des eaux.

c) **Renforcer les institutions nationales et la coordination pour une meilleure gouvernance.** La coordination des institutions en matière de contrôle de la qualité de l'eau, de gestion des eaux usées et des eaux souterraines, de gestion des changements climatiques et des catastrophes, de financement de l'action climatique, de comptabilité et de répartition des ressources nationales en eau est essentielle à la réalisation de l'objectif 6.

d) **Favoriser l'égalité des genres et l'inclusion sociale.** Il est nécessaire de faire intervenir un large éventail de parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre des politiques. Il faut notamment que soient correctement pris en compte les besoins des groupes marginalisés comme les femmes, les personnes handicapées et celles en situation d'exclusion sociale, qui sont souvent touchés de manière disproportionnée par les problèmes liés à l'eau. Élaborer les politiques en suivant une démarche intégrée permet de favoriser une gouvernance de l'eau transparente et responsable.

e) **Augmenter les financements.** Bien que de nombreux pays de la région Asie-Pacifique aient mis en place des politiques et des missions nouvelles et sérieuses dans le domaine de l'eau, les engagements financiers ne sont souvent pas à la hauteur,

¹ Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/kp/2023/sdg-6-clean-water-and-sanitation.

ce qui réduit la capacité à mettre entièrement en œuvre ces mesures. Il faut donc augmenter les financements en vue d'une gestion de l'eau efficace.

f) **Investir dans le renforcement des capacités.** Il est capital d'améliorer les capacités des pays en matière de contrôle, d'évaluation, de répartition et de hiérarchisation des usages et de comptabilité de l'eau. Les améliorations pourraient aider les États à établir des priorités dans l'utilisation de l'eau, en fonction des secteurs et dans des contextes de gestion transfrontalière. Ils ont aussi besoin d'acquérir ou de renforcer les capacités techniques leur permettant de relever les défis nouveaux et émergents liés aux changements climatiques et aux catastrophes.

g) **Faire de l'accès à l'eau un droit humain primordial.** Les effets des changements climatiques, la gestion et l'utilisation non durables des ressources naturelles, la pollution de l'air, des sols et de l'eau, l'utilisation irrationnelle des produits chimiques, la mauvaise gestion des déchets et la perte de biodiversité et le déclin des services écosystémiques qui en résultent ont des conséquences néfastes, de manière directe et indirecte, sur la jouissance de tous les droits humains fondamentaux. Les pays peuvent adopter des politiques et des mesures visant à faire respecter et à garantir l'accès à l'eau considéré comme un droit humain.

h) **Reconnaître les liens entre les effets des changements climatiques et les catastrophes.** Si la croissance démographique est une cause majeure du manque d'eau et de la dégradation de la qualité de l'eau, les changements climatiques devraient encore aggraver ces problèmes. Si les aléas climatiques entraînent des pertes considérables de vies humaines et menacent les moyens de subsistance, les changements climatiques constituent des menaces supplémentaires pour la durabilité des ressources en eau douce. Par exemple, l'élévation du niveau de la mer, associée à une surexploitation des eaux souterraines, provoque la salinisation des terrains aquifères côtiers.

II. Table ronde sur l'objectif 7 (Énergie propre et d'un coût abordable)

3. Le dialogue sur l'objectif 7 s'est appuyé sur la fiche synoptique de l'objectif concerné² et s'est concentré sur les domaines d'action suivants pour l'Asie et le Pacifique :

a) **Encourager les efforts dans le cadre du Pacte mondial sur le méthane pour accélérer la réalisation de l'objectif 7.** Les pays ayant adhéré au Pacte mondial sur le méthane, lancé à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ont accepté de prendre des mesures volontaires pour contribuer à l'effort collectif visant à réduire les émissions mondiales de méthane d'au moins 30 %, d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 2020. La réussite du Pacte est étroitement liée à la réduction des émissions du secteur énergétique.

b) **Encourager la mise en œuvre de la Feuille de route mondiale pour une action accélérée en faveur de l'ODD7 à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.** Résultat du dialogue de haut niveau sur l'énergie tenu en 2021, cette feuille de route adresse un appel à agir pour combler le fossé énergétique, accélérer la transition vers des systèmes énergétiques décarbonés, mobiliser des financements adaptés et prévisibles, ne laisser personne de côté sur la voie d'un avenir à zéro émission nette

² Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/kp/2023/sdg-7-affordable-and-clean-energy.

et exploiter l'innovation, la technologie et les données. La réalisation de ces objectifs exige de mobiliser ressources et partenariats entre secteurs public et privé.

c) **Encourager les pays à prendre en compte les conclusions de la note d'information de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique intitulée « Slow advancements in sustainable energy: taking stock of SDG 7 progress in Asia and the Pacific » (Progrès lents en matière d'énergie durable : faire le point sur les progrès accomplis en Asie et dans le Pacifique dans le cadre de l'objectif 7).** Ces conclusions indiquent qu'il est nécessaire de normaliser les modèles économiques et les technologies d'approvisionnement en électricité hors réseau, de tenir compte des moyens de cuisson électrique dans les processus d'électrification, d'établir des normes pour les appareils de cuisson alignées sur les objectifs de qualité de l'air intérieur de l'Organisation mondiale de la Santé et de garantir une consommation finale électrifiée recourant à des sources d'énergie renouvelables. L'adoption de ces recommandations accélérera la transition énergétique et la décarbonation et se traduira par une efficacité accrue, des économies et une réduction immédiate de la pollution atmosphérique dans les villes.

d) **Continuer à prendre des mesures pour réduire l'intensité en carbone.** Pour être mises en œuvre de manière efficace et bien coordonnée, ces mesures doivent être prises en particulier dans les secteurs responsables des niveaux d'émissions les plus élevés et être intégrées à d'autres mesures d'appui.

e) **Encourager une transition énergétique durable, fondée sur les droits, d'un coût abordable et juste, qui respecte les droits humains et l'égalité d'accès aux services énergétiques, en mettant l'accent sur les besoins des personnes et des groupes en situation de vulnérabilité et de conflit.** Il faut investir davantage dans des projets d'énergie renouvelable à petite échelle menés par les communautés et bénéficiant directement à celles-ci. En outre, il convient d'organiser davantage de consultations sur la présentation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif 7, notamment avec les femmes, les jeunes et les membres des communautés locales et autochtones, afin de respecter les droits humains et les droits des travailleurs et des travailleuses et de réduire à un minimum les coûts environnementaux et sociaux liés aux grands projets hydroélectriques.

f) **Comblar le fossé en matière de cuisson propre grâce à l'action publique, à la planification, à l'innovation technologique, au financement et aux partenariats.** Pour progresser dans le secteur de la cuisson propre, il faut des mesures d'aide ciblées permettant de créer l'environnement favorable nécessaire et de renforcer les capacités pour mettre en place des institutions et des réseaux appropriés et performants. Le recours à des mécanismes de financement novateurs peut permettre de débloquer des flux de capitaux plus importants en provenance du secteur privé ; en outre, l'adoption de systèmes de refroidissement écologiques, notamment grâce à des plans d'action nationaux en matière de refroidissement, est de nature à accélérer les efforts de réduction des émissions liées à la consommation d'énergie.

III. Table ronde sur l'objectif 9 (Industrie, innovation et infrastructure)

4. Le dialogue sur l'objectif 9 s'est appuyé sur la fiche synoptique de l'objectif concerné³ et s'est concentré sur les domaines d'action suivants pour l'Asie et le Pacifique :

³ Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/kp/2023/sdg-9-industry-innovation-and-infrastructure.

a) **Promouvoir les emplois décents et l'industrie verte au lendemain de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).** Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour stimuler les changements systémiques et l'innovation sur la base d'une approche stratégique et fondée sur des données factuelles. Il est important que les pays placent les femmes et les jeunes en situation de handicap au cœur du développement industriel, accélèrent le reclassement technologique, stimulent la productivité dans tous les secteurs, investissent de manière adéquate dans les conditions de travail et l'amélioration des compétences et renforcent les syndicats et les droits des travailleurs et des travailleuses afin de garantir les droits fondamentaux. Alors que les pays passent d'une approche du développement fondée sur les ressources à une approche fondée sur la connaissance, il est d'autant plus important pour eux de promouvoir la participation des femmes à la transition numérique et de s'attaquer aux nouveaux risques, tels que la cyberviolence. Les pays doivent également se pencher sur les aspects interdépendants de l'innovation et de l'industrie afin d'atteindre les cibles de l'objectif 9. Il faut investir davantage dans la recherche-développement de technologies industrielles pour améliorer la production, stimuler l'innovation, accroître la productivité, soutenir les petites et moyennes entreprises et réduire les déchets et la pollution. Il est primordial que les populations vulnérables bénéficient d'un accès équitable aux ressources, aux possibilités de renforcement des compétences et à une aide ciblée. Afin que le développement soit plus durable, il faut multiplier les mesures visant à dissocier la croissance économique des émissions et renforcer les interdépendances dans le cadre de l'objectif 9.

b) **Stimuler l'innovation et la transformation numérique au service du développement durable.** Les groupes marginalisés doivent avoir un meilleur accès aux technologies numériques, aux infrastructures inclusives et à la recherche-développement scientifique si l'on veut que le développement profite à tous et à toutes au niveau local. Il est primordial de créer de meilleurs environnements de travail pour les femmes et les jeunes filles employées dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, de mieux exploiter les avantages de l'intelligence artificielle et de mettre en place des systèmes de cybersécurité sûrs et fondés sur les droits. Les partenariats public-privé et la protection des droits de propriété intellectuelle peuvent stimuler l'innovation et la transition numérique. Relever les défis systémiques, promouvoir la cohérence des politiques, renforcer la coopération régionale et faciliter l'inclusion numérique et l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, par exemple, peut contribuer à la réalisation de l'objectif 9. La question de la réduction de la fracture en matière d'accès requiert une attention accrue, en particulier en ce qui concerne la maîtrise du numérique, l'inclusion et l'accessibilité financière. Toutefois, il est également essentiel de donner un degré de priorité élevé à la confidentialité et à la protection des données. En outre, à mesure que la technologie se développe, il convient de prendre des dispositions en vue de prévenir la cyberviolence.

c) **Construire des infrastructures résilientes.** Les infrastructures devraient être construites de manière à être durables et résilientes. Il faudrait mener des travaux de recherche au cours de la phase préparatoire et accorder une attention particulière à l'interdépendance et à l'interconnexion des infrastructures. Le droit du travail, les droits humains, l'égalité des genres et les aspects écologiques devraient être protégés et l'inclusion des populations autochtones et locales devrait être assurée. Il convient d'aborder les questions du manque de moyens et du financement de transitions justes. Les mécanismes et les politiques d'appropriation par les parties prenantes et les systèmes d'alerte rapide sont d'une importance vitale. Des plans appropriés doivent être axés sur le développement durable au lendemain des crises, et la communication entre les individus, les administrations de tous niveaux et les groupes de parties prenantes peut être améliorée grâce à l'utilisation de technologies de communication

avancées. Un appui ciblé et des infrastructures de qualité peuvent mettre en valeur le potentiel de croissance et d'innovation des petites et moyennes entreprises. Il convient d'intégrer des approches durables et inclusives dans les projets d'infrastructure et d'attribuer un niveau de priorité élevé à l'accès aux principaux services.

IV. Table ronde sur l'objectif 11 (Villes et communautés durables)

5. Le dialogue sur l'objectif 11 s'est appuyé sur la fiche synoptique de l'objectif concerné⁴ et s'est concentré sur les domaines d'action suivants pour l'Asie et le Pacifique :

a) **Donner un degré de priorité élevé à l'action climatique et à la gestion des risques de catastrophe au niveau des villes grâce à des mesures d'anticipation.** La mise en œuvre de stratégies locales novatrices de lutte contre les changements climatiques centrées sur des mesures d'anticipation et des évaluations rapides des capacités des administrations locales contribue à une urbanisation plus efficace qui tient compte des risques. Des efforts considérables ont été déployés pour élaborer des plans et des politiques de gestion du climat et des catastrophes en milieu urbain. Toutefois, pour que ces mesures soient efficaces, il faut mettre en œuvre trois domaines d'action. Premièrement, il convient de recueillir et de partager à grande échelle des données désagrégées qui reflètent avec précision les vulnérabilités climatiques multidimensionnelles des communautés locales, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Deuxièmement, un leadership résolu à tous les niveaux est essentiel pour garantir que les voix et les besoins de chacun et de chacune soient pris en compte dans les plans d'action locaux pour le climat et que ces plans soient mis en œuvre en partenariat avec les communautés touchées. Troisièmement, des collaborations intersectorielles, y compris des partenariats public-privé, doivent être mises en place pour surmonter les cloisonnements, résoudre les problèmes de financement et trouver les meilleures pratiques en vue d'améliorer l'efficacité des mesures locales en faveur du climat et des politiques de gestion des catastrophes.

b) **Comblent les écarts entre les communautés et les décideurs en renforçant la collaboration et la coordination intersectorielles et inclusives aux différents niveaux de gouvernance.** Les approches intégrées nécessitent d'institutionnaliser les ressources nécessaires et d'entendre les points de vue les plus divers, y compris ceux des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des membres d'autres groupes vulnérables, tout au long des processus d'urbanisation. Les administrations locales et les spécialistes de l'urbanisation doivent être soutenus, formés et entraînés à exploiter la richesse des données et des informations que les collectivités peuvent fournir. Cela permettra d'accroître la transparence et le caractère inclusif des processus de prise de décision et de gouvernance.

c) **Faire en sorte que la transformation numérique urbaine et la prise de décision fondée sur les données soient à dimension humaine.** Des plateformes de données harmonisées au niveau local, qui permettent à la fois de développer les compétences et l'aptitude à exploiter et traiter les données, de sensibiliser la population et d'améliorer l'accessibilité, sont essentielles pour tirer parti du potentiel des technologies pour l'avenir des villes. Les villes intelligentes devraient être fondées sur des communautés intelligentes, définies par leur contexte local. La

⁴ Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/kp/2023/sdg-11-sustainable-cities-and-communities.

participation d'un large éventail de parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, les institutions universitaires et les groupes les plus vulnérables dans les zones urbaines, peut permettre aux administrations locales de mieux comprendre les besoins locaux et favoriser des processus de prise de décision inclusifs.

d) **Garantir des approches inclusives et intégrées de l'aménagement des villes et des territoires.** Les projets, plans, stratégies et dépenses d'équipement consacrés à l'urbanisme doivent s'appuyer sur des processus participatifs axés sur l'être humain et associant un large éventail de parties prenantes. La prise en compte des besoins en infrastructures de services urbains de base doit s'inscrire dans une approche fondée sur des données probantes qui aborde les besoins des communautés dans le respect des droits de toutes les personnes, y compris des plus vulnérables. Une approche multisectorielle et intégrée favorisera également les liens entre les environnements urbain et rural, en veillant à ce que personne ni aucun endroit ne soit laissé de côté dans le processus d'urbanisation rapide.

V. Table ronde sur l'objectif 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs)

6. Le dialogue sur l'objectif 17 s'est appuyé sur la fiche synoptique de l'objectif concerné⁵ et s'est concentré sur les domaines d'action suivants pour l'Asie et le Pacifique :

a) **Redoubler d'efforts pour élargir la marge de manœuvre budgétaire, améliorer la mobilisation des ressources publiques et renforcer la soutenabilité de la dette.** Les gouvernements peuvent réformer leurs politiques fiscales, notamment en mettant en place une taxe sur le carbone, et assurer la transition numérique des administrations fiscales afin d'améliorer leur efficacité et la conformité aux lois. Parallèlement, ils doivent réduire les risques associés à des dettes publiques importantes en améliorant la gestion de la dette publique et en mobilisant davantage de ressources nationales. Si les partenariats public-privé peuvent fournir des ressources supplémentaires à l'investissement public, ils nécessitent une gestion prudente qui leur assure efficacité et rentabilité. Il importe d'accroître considérablement l'accès au financement à des conditions concessionnelles, de s'attaquer aux flux financiers illicites et de veiller à ce que les dépenses et les financements publics soient orientés vers le développement durable et l'adaptation aux changements climatiques.

b) **Élargir l'accès au financement durable et mettre en place les cadres nécessaires.** Si les instruments de financement durable sont de plus en plus utilisés et peuvent contribuer au financement des objectifs de développement durable, plusieurs problèmes doivent être réglés pour améliorer leur fonctionnement. Il s'agit notamment d'empêcher l'écoblanchiment, de promouvoir la responsabilité et la bonne gouvernance grâce à des cadres réglementaires renforcés et d'établir des taxonomies vertes afin de fournir aux acteurs du marché des indications claires sur le niveau de contribution des produits financiers au développement durable. Ces mesures sont essentielles pour renforcer la confiance des investisseurs et accroître la demande d'instruments de financement durable sur le marché.

c) **S'efforcer activement d'accélérer la dématérialisation et l'adoption des procédures douanières et commerciales.** Accélérer la dématérialisation et l'adoption des procédures douanières et commerciales peut se faire en tirant parti des outils et des solutions déjà disponibles dans l'ensemble du système des Nations Unies

⁵ Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/kp/2023/sdg-17-partnerships-goals.

et en adhérant à l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique. La mise en place de telles mesures permettrait de rationaliser les procédures et formalités du commerce international afin de réduire les coûts, d'augmenter les exportations – en particulier pour les pays les moins avancés – et de rendre le commerce plus inclusif.

d) **Multiplier les efforts de coopération et d'intégration régionales.** Une plus grande intégration régionale, au niveau tant bilatéral que plurilatéral, garantirait la compétitivité des coûts avec les pays qui ont déjà conclu des accords commerciaux. L'exploitation des partenariats et des communautés économiques régionales existants, telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Association sud-asiatique de coopération régionale, pourrait permettre de réaliser des progrès dans le domaine du commerce aux fins du développement durable.

e) **Renforcer la Coopération Sud-Sud.** Il s'agit notamment de renforcer les mécanismes d'échange de données d'expérience entre les acteurs étatiques et non étatiques pour reconstruire en mieux. Le renforcement des réseaux existants, des communautés de meilleures pratiques et des plateformes de partage d'informations entre les différentes parties prenantes est capital pour promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. La recherche d'un consensus avec les administrations locales et les organisations de la société civile est particulièrement nécessaire. Les mécanismes de coopération devraient en outre faire en sorte que les populations et la planète soient au cœur de la planification et des stratégies de développement.

f) **Renforcer les capacités au niveau national pour combler les lacunes en matière de données relatives à tous les objectifs de développement durable afin de faciliter l'établissement de rapports sur les progrès accomplis dans leur mise en œuvre.** Il convient d'élaborer des programmes de formation plus inclusifs et répondant aux besoins des groupes marginalisés, y compris les personnes en situation de handicap et les peuples autochtones. Il importe de vérifier si les indicateurs sont bien conçus pour mesurer les progrès, compte tenu de la disponibilité des données dans chaque pays. La nécessité d'avoir des indicateurs de progrès inclusifs qui tiennent compte de la durabilité environnementale et du bien-être a été soulignée, en phase avec l'idée de dépasser le produit intérieur brut. Le rôle que les entités du secteur privé doivent jouer pour intégrer les objectifs de développement durable dans leurs stratégies commerciales est également capital pour permettre un changement porteur de transformation.